



Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques



Concours 2012-2013

« Défense et Illustration de la langue française »
destiné aux élèves de :

Lycées (2^e, 1^{re}, terminale - Classes préparatoires - BTS) Universités

Prix d'Expression Écrite de la Langue française

Les travaux se feront au choix sur le thème de l'année 2012-2013 :

Thème : L'émerveillement : « Un homme qui n'est plus capable de s'émerveiller a pratiquement cessé de vivre ».
Dans quelle mesure peut-on adhérer à ce jugement d'Albert Einstein ?
Vous est-il arrivé d'être émerveillé ? Dans quelle circonstance ?

Soit sur un **sujet libre** proposé par le professeur et dont l'énoncé sera formulé très clairement en tête de la copie.
Tous les travaux seront exécutés en classe, donc en temps limité, décidé par le professeur.
Trois copies, au plus, seront sélectionnées par le professeur par classe.

Prix Maupassant de la Jeune Nouvelle

Les sujets sont laissés au libre choix des candidats ou de leurs professeurs.

Œuvre d'imagination, la nouvelle exige des qualités d'invention, une construction solide, une intrigue ramassée qui puisse retenir l'attention d'un lecteur, quelques personnages qui se meuvent dans un milieu bien caractérisé. La qualité de l'écriture, toujours nécessaire, doit accompagner une action dramatique bien conduite. Les travaux ne devront pas dépasser huit pages.
La présentation « traitement de texte » sera appréciée.

Prix de la Jeune Poésie

Les sujets sont laissés au libre choix des candidats ou de leur professeur.

Ce prix a pour but d'encourager les qualités d'imagination et d'expression. Les travaux peuvent être rédigés, au choix, à la maison ou en classe, et doivent être présentés sur une seule page.

Prix de l'Éloquence

Ce prix s'adresse à des étudiants post-baccalauréat. Le sujet est libre, la durée est de 8 minutes maximum. Les jurys départementaux enverront au secrétariat national la prestation enregistrée sur DVD du candidat primé.

IMPORTANT

Informations pratiques

- 1) Les travaux devront être strictement personnels
- 2) Chaque copie devra porter en haut et à gauche de la première page : le nom, le prénom et la classe de l'élève, le nom et l'adresse complète de l'établissement et le nom du professeur.
- 3) Pour chaque prix, trois copies au plus seront sélectionnées par classe et par professeur.
- 4) Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement ou les professeurs concernés enverront les copies sélectionnées exclusivement à l'adresse indiquée dans le cadre ci-dessous : **avant le 16 février 2013, date impérative.**

Cadre à compléter par la section AMOPA départementale :

Nicolas Million
29 allée des mugnets

73290 La Motte Servolex

04 79 25 69 05

Les originaux des meilleures productions (cinq au maximum par niveau de classe) choisies par les jurys départementaux seront adressés au secrétariat de l'AMOPA - 30 Av Félix-Faure - 75015 Paris pour l'attribution de prix nationaux par un jury national

Avant le 29 mars 2013, date impérative.

Il est demandé aux participants de conserver un double de leur copie